



Circuit Jeune du 87 étape 4

Règlement :

La compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses **Non Compétiteurs, classés P à la date du 1^{er} septembre 2018**, licenciés à la FFBaD et UNSS **du département** pour la saison 2018-2019.

Le règlement du tournoi sera celui établi par le Comité Départemental de la Haute Vienne (version 4 du 09/09/2018) affiché dans la salle.

En cas de contestation, le GEO s'y référera.

Les tableaux seront faits au plus tard 7 jours avant la compétition et les convocations seront envoyées **5 jours avant** la compétition aux représentants de chaque club.



Dates, Lieu :

02 et 03 mars 2019
Gymnase
87590 St Just Le Martel

Catégories :

Minibad (jouant en poussins), poussins, benjamins, minimes, cadets (FFBaD et UNSS)

Inscription :

8 euros par joueur

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le mercredi 20 février 2019 accompagnées du règlement à l'ordre du Badminton Martellois

Tirage au sort le 24 février 2019

Inscriptions à renvoyer à l'adresse suivante :

Frédéric Asmont
4 Rue A. de St Exupéry
87590 St Just Le Martel

Mode de déroulement du tournoi :

Les matchs se dérouleront prioritairement en poule de 4 ou 5 joueurs/joueuses avec 2 sortants par poule suivant la configuration de chaque tableau.

Un match pour la troisième place sera joué.

Les matchs pourront être scorés par les vainqueurs en match de poule et perdants en élimination directe.

Volants :

Les volants officiels sont les Carlton GT3

Les joueurs NC pourront utiliser des volants plastiques dans le cas où les deux sont d'accord.

GEO :

Le GEO sera Frédéric Asmont



Récompenses :

Une coupe ou lots divers seront remis aux 3 premiers de chaque catégorie

Buvette :

Le club de St Just Le Martel a prévu un coin restauration, boissons pour vous satisfaire



Classement :

A l'issue de chaque étape, un classement sera établi à partir des résultats obtenus sur l'ensemble des étapes qualificatives par catégorie.